



# ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

## Politique familiale

Question écrite n° 11738

### Texte de la question

M François Rochebloine attire l'attention de Mme le secrétaire d'Etat auprès du ministre de la solidarité, de la santé et de la protection sociale, chargé de la famille, sur les mesures qu'elle compte prendre pour garantir l'unité et la stabilité des familles et pour affirmer la nécessaire priorité à accorder à la famille. Considérant l'urgence des efforts à consentir dans ce domaine, il lui demande si elle compte mettre en débat une loi globale d'orientation familiale qui définisse un cadre et un programme sur plusieurs années engageant notre pays dans la voie d'une véritable politique de justice envers les familles. Il lui rappelle qu'une telle politique devra nécessairement englober une large campagne d'opinion en faveur des valeurs qui fondent la famille afin de promouvoir son rôle fondamental pour l'avenir de l'homme et de la société. En conséquence, il lui demande quelle suite elle entend donner aux préoccupations exprimées ci-dessus. Par ailleurs, il lui demande quelles mesures concrètes elle envisage de prendre dans l'immediat allant dans l'intérêt des familles.

### Texte de la réponse

Reponse. - La question posée par l'honorable parlementaire a retenu toute l'attention du secrétaire d'Etat auprès du ministre de la solidarité, de la santé et de la protection sociale, chargé de la famille. La famille est une valeur essentielle, reconnue comme telle par une très large majorité, tant par les familles que par les jeunes ainsi que plusieurs sondages l'ont montré. Aussi le Gouvernement est très attaché à offrir aux enfants un environnement affectif épanouissant et à donner aux familles les moyens de faire des choix de nature privée dans les meilleures conditions. Pour atteindre ces objectifs, les axes prioritaires de l'action exercée par le Gouvernement sont les suivants : 1° rééquilibrer les prestations financières ; 2° améliorer le cadre de vie des familles ; 3° développer et améliorer les modes d'accueil des enfants ; 4° favoriser la reconnaissance des droits de l'enfant et de la famille. Ainsi, la conférence des familles, qui rassemble chaque année les associations familiales et qui constitue un lieu privilégié d'échanges et de rencontres avec les ministres concernés, a eu cette année pour thème « Realités familiales : nouveaux besoins, nouvelles réponses ». Toutes les initiatives prises ces mois derniers visent à atteindre ces objectifs. En revanche, il n'est pas envisagé d'action de communication de grande ampleur sur le seul thème des valeurs qui fondent la famille. Des expériences antérieures ont montré l'inadéquation de tels moyens au sujet évoqué.

### Données clés

**Auteur :** [M. Rochebloine François](#)

**Circonscription :** - Union du Centre

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 11738

**Rubrique :** Famille

**Ministère interrogé :** famille

**Ministère attributaire :** famille

Date(s) clé(s)

**Question publiée le** : 17 avril 1989, page 1735